

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 9 mai 2024

Marie-Pierre Boudreau
Direct +1 514 397 5120
mboudreau@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : ÉNERGIR - DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2024-028
DOSSIER R-4260-2024
COMPARUTION DE L'AQPER**

Chère consœur,

La procureure soussignée comparaît au présent dossier au nom de l'intervenante l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER).

Après consultation auprès de ses membres, l'AQPER s'en remet à la décision de la Régie quant à la demande de révision d'Énergir. L'AQPER souhaite participer au dossier R-4260-2024, mais avec un degré d'intervention réduit.

Nous nous excusons du délai supplémentaire nécessaire au dépôt de la présente comparution et de tout inconvénient ayant pu y être lié.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Marie-Pierre Boudreau

MB/dd

